



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

E2C GRAND HAINAUT

Siège social : 3 Esplanade Jean MONNET

59410 ANZIN

Ce rapport contient 26 pages.

Aux membres de l'association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association E2C GRAND HAINAUT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Fait marquant » de l'annexe des comptes annuels concernant la mise en application à compter du 1^{er} janvier 2020 du règlement comptable N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe précise les changements de méthode comptables intervenus au cours de l'exercice en application du règlement ANC N° 2018-06 : nos travaux ont consisté à nous assurer que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Avelin, le 12 mai 2021

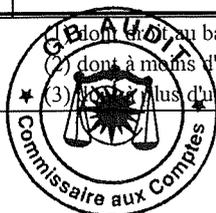
Le commissaire aux Comptes



Nicolas ZOWEZAK

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	22 721	22 721		364
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	460 569	379 440	81 129	86 605	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	15 442		15 442	15 383	
TOTAL (I)	498 732	402 161	96 571	102 351	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes	318		318		
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	2 136 099		2 136 099	520 062	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	384 160		384 160	553 605	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	26 930		26 930	13 055
	TOTAL (II)	2 547 507		2 547 507	1 086 722
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		3 046 239	402 161	2 644 078	1 189 072
					1 516 905



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 286	(26 879)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	164	256
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		164	256
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		164	256
RESULTAT COURANT avant impôts		1 450	(26 623)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		4 284
	Sur opérations en capital	18 690	22 934
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	18 690	27 218
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	119	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	119	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		18 571	27 218
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		1 999 969	1 671 134
TOTAL DES CHARGES		1 979 948	1 670 539
EXCEDENT ou DEFICIT		20 021	595
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		566	5 530
Prestations en nature		11 090	13 590
Bénévolat		3 885	361
TOTAL		15 541	19 481
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		3 885	5 530
Mise à disposition gratuite de biens		11 090	13 590
Prestations		750	
Personnel bénévole		566	361
TOTAL		16 291	19 481



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 644 078** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 999 969** euros
 - un total charges de **1 979 948** euros

 - dégage un résultat de **20 021** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2020**
- finit le **31/12/2020**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association ECOLE DE LA 2EME CHANCE GRAND HAINAUT** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL ET DES ACTIVITES

L'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) Grand Hainaut a pour objet d'accompagner des jeunes volontaires, de 16 à 25 ans, en situation défavorisée, sans qualification, sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois, afin de leur fournir un parcours individualisé prévisionnel de 9 mois en vue d'une insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable.

Les stagiaires sont accueillis sur 4 sites :

- Anzin
- Maubeuge
- Fourmies
- Thiérache-Vervins

L'accompagnement pédagogique personnalisé se répartit sur 4 pôles :

- savoirs fondamentaux
- orientation et démarches professionnelles
- socialisation et développement personnel
- alternance en entreprise (50 % du temps de parcours).

Un accompagnement social est également mis en place afin de lever les freins périphériques, dès le démarrage, durant le parcours et le suivi post parcours, en partenariat avec les acteurs sociaux des territoires où l'école est implantée.

L'E2C Grand Hainaut participe à la coordination régionale E2C Hauts-de-France et relève du champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Elle est labellisée RESEAU E2C FRANCE/ AFNOR.

L'E2C Grand Hainaut regroupe 31 salariés et a accueilli 292 stagiaires en 2020.

FAITS SIGNIFICATIFS ET INFORMATIONS CARACTERISTIQUE DE L'EXERCICE

Fait marquant

Changement de référentiel : au 1er janvier 2020 du règlement ANC 2018-06 en remplacement du règlement 99-01.

Cette 1ère application a généré la création de nouveaux comptes aux postes du bilan et au compte de résultat.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Crise sanitaire

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au cours du 1er trimestre 2020.

Les financements ayant été maintenus, l'association n'a pas sollicité les aides prévues dans le cadre des mesures de soutien mises en place par le gouvernement.

Dès le 1er déconfinement de mai, l'activité a continué d'être impactée par le COVID-19 et conformément à la réglementation en vigueur, les activités de l'association ont été amenées à évoluer pour respecter les mesures indispensables de sécurité et de prévention de son personnel et des stagiaires, tout en assurant la continuité pédagogique.

A la date d'arrêté des états financiers 2020 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité à poursuivre son exploitation.

Tout est mis en oeuvre pour adapter la stratégie et organiser les plans d'actions nécessaires en fonction de l'évolution de la situation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règlements ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement 2018-06 et dans le respect des principes de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 644 078** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 999 969** euros et un total **charges** de **1 979 948** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **20 021** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La première application du règlement ANC 2018-08 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet, aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC 2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres informations

Les engagements de retraite ont été provisionnés pour 56 789 €.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- age de départ à la retraite : 62 ans
- probabilité de présence jusque la retraite
- taux d'actualisation : 0.34%
- taux évolution des salaires : 1%

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	22 721					22 721
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 721					22 721

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	175 691					175 691
	Matériel de transport	25 481					25 481
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	216 555		42 842			259 397
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	417 728		42 842			460 569

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES		Valeurs brutes début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2020

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	15 383		59			15 442
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 383		59			15 442

TOTAL		Valeurs brutes début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2020
		455 831		42 901			498 732

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	22 357	364		22 721
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 357	364		22 721
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	148 162	17 712		165 873
	Matériel de transport	10 706	6 370		17 076
	Matériel de bureau, mobilier	172 256	24 235		196 491
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	331 123	48 317		379 440	
TOTAL		353 480	48 681		402 161

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	9 150	35 301	9 150	35 301
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	45 063	11 726		56 789
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	54 213	47 027	9 150	92 090	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	54 213	47 027	9 150	92 090
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		47 027	9 150		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	15 442		15 442
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 121 594	604 689	1 516 905
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers	14 505	14 505		
Charges constatées d'avance	26 930	26 930		
TOTAL DES CREANCES		2 178 470	646 123	1 532 347
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	53 514	53 514		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	82 322	82 322		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 537	88 537		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 140	14 140		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	18 812	18 812		
	Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 519 905	1 069 615	450 290		
TOTAL DES DETTES		1 777 230	1 326 940	450 290	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	32 355				32 355
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	712 848	595			713 443
Excédent ou déficit de l'exercice	595	(595)	20 021		20 021
Situation nette	745 797		20 021		765 819
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	27 629			18 690	8 939
Provisions réglementées					
TOTAL	773 426		20 021	18 690	774 758

--

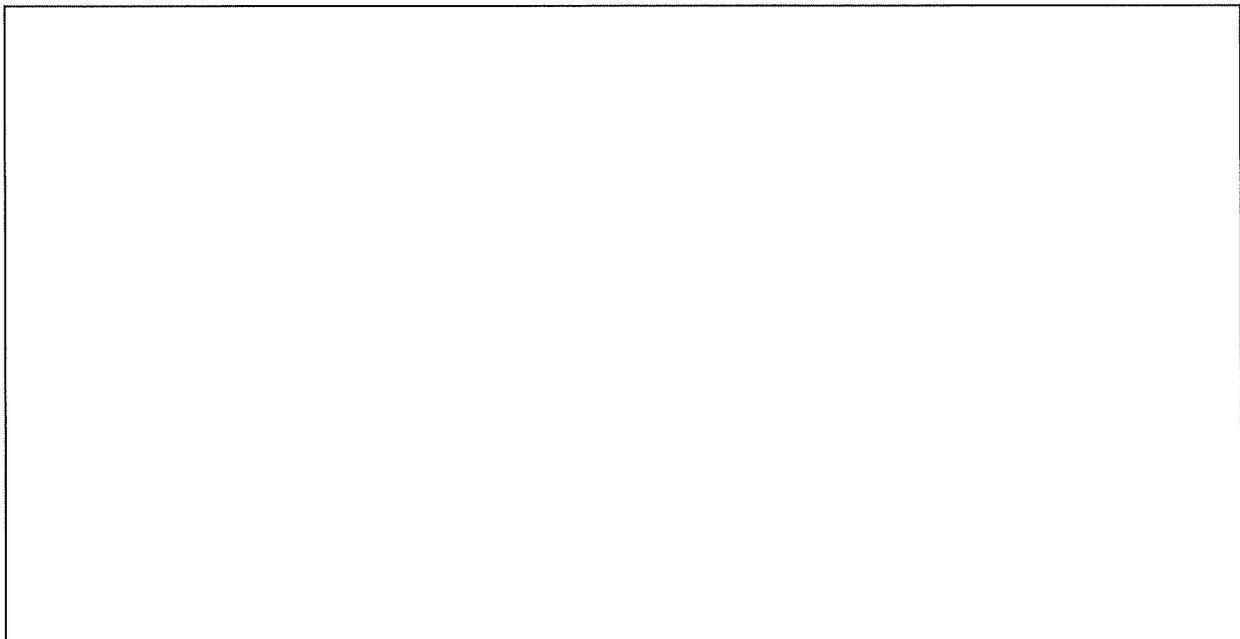
Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2019	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	32 355				32 355
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	712 848	595			713 443
Excédent ou déficit de l'exercice	595	(595)	20 021		20 021
Situation nette	745 797		20 021		765 819
Droits des propriétaires					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	27 629			18 690	8 939
Provisions réglementées					
TOTAL	773 426		20 021	18 690	774 758

--

Charges à payer (avec détail)

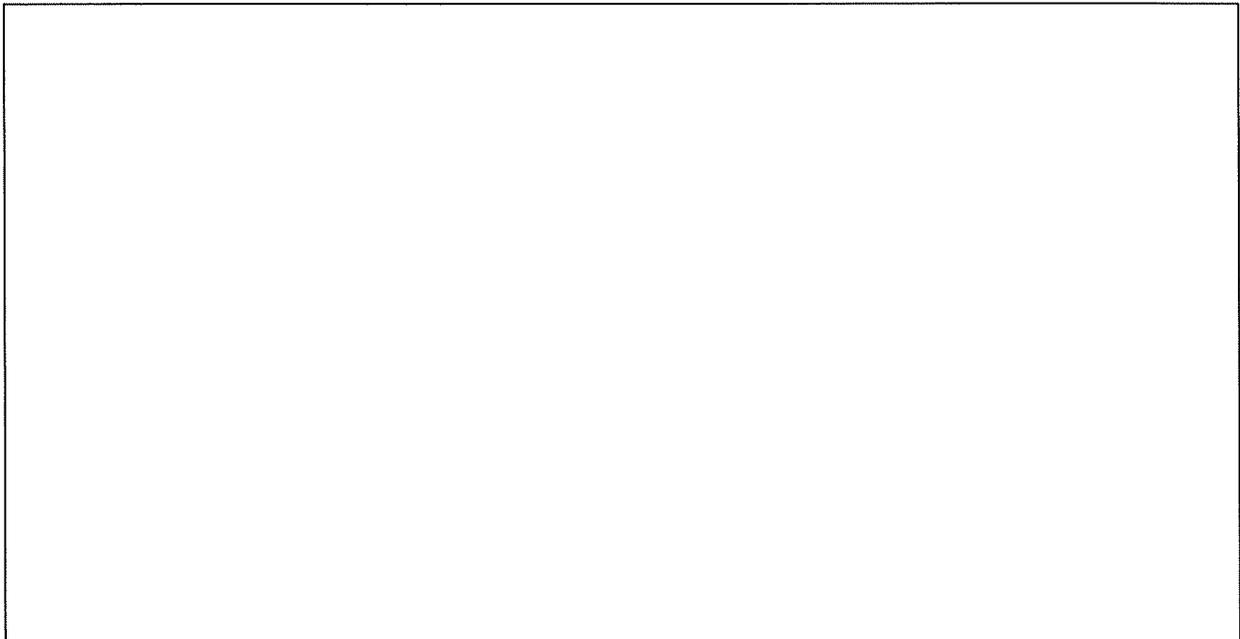
Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 730	30 892	(162)	-0,52
Dettes fiscales et sociales	121 483	116 326	5 157	4,43
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	18 812	30 054	(11 242)	-37,41
TOTAL	171 025	177 272	(6 247)	-3,52



Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	31/12/2019	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	2 136 025	519 062	1 616 963	311,52
TOTAL	2 136 025	519 062	1 616 963	311,52



Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2020
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			26 930
stock masques		12 211	
assurances		9 593	
autres		5 126	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			26 930

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2020
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			1 519 905
Mécénat 2021		3 000	
Subventions 2021		1 056 615	
Subventions 2020 et plus		460 290	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			1 519 905

--

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2020	31/12/2019
Dons en nature		
Divers dons alimentaires		153
Divers dons - matériels	3 885	5 377
	(3 319)	(5 169)
Prestations en nature	3 885	5 530
Mairie de Fourmies	9 440	9 440
Autres prestations	1 650	4 150
	11 090	13 590
Bénévolat		
Bénévolat administrateurs	566	361
	3 319	5 169
	566	361
Total	15 541	19 481
Répartition par nature de charges	31/12/2020	31/12/2019
Secours en nature		
Contributions en biens	3 885	5 530
	3 885	5 530
Mise à disposition gratuite de biens		
Mises à disposition locaux	10 340	13 490
Mises à disposition de biens		100
	750	10 340
Prestations	750	13 590
	750	
Personnel bénévole		
Bénévolat administrateurs	566	361
	566	361
Total	15 541	19 481